Concourir au Prix Avenir Métiers d’Art

Référence : CMART0002

Thématique : Mon besoin, Valoriser mon savoir-faire métiers d'art

CONSEIL

« Mettre en valeur vos talents de jeunes créateurs grâce au Prix Avenir Métiers d’Art. »

Notre engagement

La Mission des Métiers d’Art
, co-organisatrice du concours avec l’Institut National des Métiers d’Art (INMA) et le Rectorat :

- Assure le suivi et l’accompagnement des candidats au Prix
- Permet aux jeunes lauréats de se faire connaitre et de créer leur réseau par une mise en relation avec les principales institutions représentatives des Métiers d’Art
- Encourage et accompagne ses lauréats régionaux sur leur première expérience professionnelle comme la participation à des salons

Les bénéfices

- Bénéficier d’un Prix Régional reconnu nationalement par les institutions des métiers d’art
- Participer au concours sur le plan National (si Lauréat Régional)
- Obtenir une dotation financière suivant le niveau du concours (Régional-National)
- Être reconnu dans le secteur des Métiers d’Art
- Être mis en avant grâce et auprès des médias
- Avoir l’opportunité d’exposer son œuvre sur Salon Régional de la Création des Métiers d’Art (Nantes)

Conditions

- Avoir moins de 26 ans
- Suivre une formation initiale, à temps plein ou un apprentissage, dans le domaine des Métiers d’Art
- Être dans l’année de son examen
- Présenter une œuvre intégralement réalisée par soi-même dans le cadre de son cycle de formation

Les +

Remise d’une dotation financière par la Mission en plus des 250 € de l’INMA pour le 1er Prix Régional avec possibilité d’un Prix spécifique (encouragement)

Notre offre

Encourager
et valoriser les savoir-faire spécifiques des métiers d'art à travers les œuvres réalisées par des élèves de lycées professionnels, d'écoles techniques, voire des jeunes en formation par alternance et des étudiants des écoles.

Présentation du concours

- Le concours se déroule en deux étapes : le prix régional de juin à octobre puis le prix
 national en janvier de l'année suivante à Paris
- Les candidats présentent leurs œuvres devant un jury composé de spécialistes et représentants des Métiers d'Art. L'œuvre doit avoir été réalisée entièrement et exclusivement par le candidat, dans le cadre de sa formation, durant l'année de l'examen ou 1 an maximum après son obtention du diplôme
- Chaque 1er Prix régional bénéficie des avantages du Club Avenir de la Fondation Michelle et Antoine Riboud : séjour de 2 jours à Paris lors des jurys nationaux, abonnement à un magazine, accès
 à une interface animée par l'INMA où les lauréats peuvent trouver des contenus, des offres, des appels à candidatures

Public

Jeunes et apprentis de moins de 26 ans

Tarif

Prise en charge totale ou partielle possible selon les conditions des organismes financeurs

Palmarès du prix national

2020

Clémentine FOUASSON
– Fabricante de peluches, Prix spécial d'encouragement Régional (150 €) pour sa peluche Magic Molly.

2019

- **Anaïs LECAT**
 – Enlumineur, 1er Prix Régional niveau IV (500 €) et 2ème Prix National (2000€) pour son Manuscrit enluminé
- **Alex JEANROY**
 – Sertisseur, 1er Prix Régional niveau V (500 €) et 3ème Prix National (1 000 €) pour son collier serti
- Rémi
 NICOLAZO DE BARMON
 – Ébéniste, Prix spécial d'Encouragement Régional (150 €) pour son coffret à vin
- **Edgard LUCILLA**
 – Cordonnier-bottier, Prix spécial d'innovation Régional (150 €) pour ses sneakers écologique et 100 % biodégradable

2018

Edgard LUCILLA
– Cordonnier-bottier, 1er Prix Régional (500 €) niveau V et 1er Prix National (4 500 €) pour ses sneakers de luxe

Témoignages
Crédits INMA

Délivré par:

- CMA Pays de la Loire (métiers d'art) - Ste-Luce-sur-Loire : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Tarifs:

- JEUNE / APPRENTI(E) - contact